

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 40 (1983)

Heft: 1

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ovronnaz, lieu idyllique pour la préparation des sportifs

Jean-Pierre Bähler

Un site qui se prête à la formation et à la réflexion!

C'est au début du mois d'octobre 1982 que le Centre sportif d'Ovronnaz a été officiellement inauguré par M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, en présence de nombreuses personnalités politiques et sportives du pays et du canton. Ce site merveilleux se prête à la formation aussi bien qu'à la réflexion. Enfin terminé, il offre maintenant aux athlètes des conditions optimales pour parfaire leur maturation sportive et... humaine! Douze millions de francs, c'est un beau cadeau fait à la jeunesse! Elle trouvera, en lui, un outil de travail perfectionné et tout simplement exceptionnel. Sa réalisation a été mûrement réfléchie, étudiée dans les moindres détails, afin que les deniers publics soient utilisés au mieux, ce qui fut fait d'ailleurs. Cette réalisation porte, à n'en pas douter, un label de qualité.

Il y a 25 ans...

L'histoire d'Ovronnaz remonte à 1957, année au cours de laquelle les premiers pourparlers eurent lieu. Ils durèrent jusqu'en 1959, le Conseil d'Etat du Valais prenant la décision, le 9 juillet, de construire un centre sportif. Décision capitale, assortie des précisions suivantes:

«Le futur centre sportif devra être situé dans une région accessible en toute saison et permettre aux sociétés sportives d'accomplir dans des conditions favorables des stages d'entraînement et des cours, tels que ceux prévus dans la série des cours de base et à option du programme de l'Instruction publique préparatoire (IP). La commission consultative pour la répartition des fonds du Sport-Toto, ainsi que le Département militaire du canton du Valais sont chargés de faire une étude approfondie de la question et de présenter des propositions au Conseil d'Etat.»

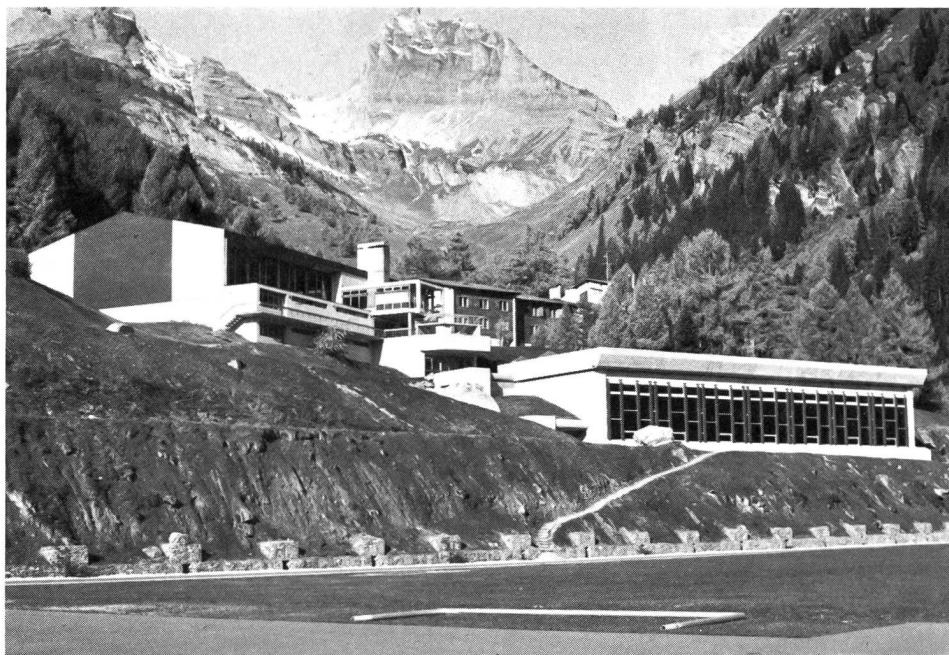
Recherche d'une commune

Sur quatre communes du Valais central, seule celle de Leytron fut à même de faire des propositions concrètes. En date du 3 septembre 1959, le Conseil d'Etat portait son choix sur Ovronnaz, en raison des avantages présentés, et en particulier l'octroi d'un droit de superficie de 212 580 m², au lieu-dit «La Coppa». Ovronnaz se situe aussi à distance égale entre le haut de la vallée de Conches et la commune de Saint-Gingolph. Le terrain étant à disposition, le Département militaire acheta deux baraquements au chantier de Mauvoisin au prix de 18 000 fr. chacune. Elles furent transportées et transformées en 1960. Après quelques travaux d'aménagement exécutés par une section du «bat sap mont 10», l'exploitation du centre put débuter en 1963. A l'époque, sa capacité d'accueil était de 60 personnes.



Les premières installations

En 1963, première année d'exploitation, 3100 nuitées furent enregistrées. De nombreux participants aux cours aidèrent spontanément à améliorer les chemins d'accès et les emplacements. Durant cette même année, on aménagea un terrain de 40 x 90 m ainsi que deux autres emplacements pour les sauts et les jeux. Mais les responsables s'aperçurent bien vite qu'il était nécessaire, aussi, de disposer d'une salle de gymnastique pour assurer le déroulement des activités en cas de mauvais temps, et tout spécialement en hiver.



Deuxième phase en 1969

Conscient de ce problème, le Conseil d'Etat valaisan prit la décision, le 29 avril 1966, de constituer une commission de construction du centre sportif d'Ovronnaz, et il lui confia la mission d'étudier la construction d'une salle de sports. Pour bien imaginer la minutie avec laquelle fut conçue cette première réalisation (plan accepté en automne 1966), situons les critères fixés par la commission de construction:

- Configuration du terrain sur son ensemble
- Accès, circulation, et équipements actuels et futurs
- Orientation en fonction de l'utilisation et de l'hygiène
- Economie
- Harmonisation de l'espace.

Au mois d'avril 1969, la salle de sport pouvait être inaugurée et elle fut mise à disposition dès l'automne. Sa superficie est de 38,70 × 18,60 m. Elle a coûté 1 340 000 fr.

Un havre de paix!

La troisième étape ne tarda pas à être discutée au Grand Conseil valaisan après dépôt d'un postulat, le 12 mai 1969. Ce dernier demandait de faire établir un plan précis des réalisations complémentaires d'Ovronnaz, et d'envisager une accélération des travaux en prévoyant des investissements de fonds cantonaux. Le projet d'aménagement définitif envisageait: un bâtiment de logement et d'exploitation pouvant accueillir 70 personnes, un terrain de 68 × 105 m, avec piste circulaire de 400 m à quatre couloirs et muni d'installations d'athlétisme, un autre terrain de jeu de 50 × 100 m, des emplacements extérieurs pour la pratique du tennis, du basketball, du handball et du volleyball, une piste fin-

landaise de 650 m, une salle d'athlétisme de 22 × 44 × 7 m. Le devis, en 1974, s'élevait à 8 798 577 fr. Pouvant compter sur une subvention de 2 800 000 fr. de la part de la Confédération (décidée le 11 septembre 1974), le Grand Conseil valaisan votait le reste du crédit le 15 novembre. La construction de ce qui devait devenir un havre de paix allait durer 7 ans.

Instrument exceptionnel

En septembre 1982, tout était prêt pour l'inauguration officielle. Celle-ci eut finalement lieu le samedi 8 octobre. A l'exception du revêtement synthétique de la place polyvalente et de quelques petits travaux de finition, le centre sportif cantonal était opérationnel. La réalisation des terrains fut difficile en raison de la pente; de plus, l'adaptation des dimensions des terrains de sport aux nouvelles normes nécessita l'exécution de remblais de 15 m de haut vers les talus amont, de même que le déplacement de la route principale. Un reboisement et diverses plantations devront encore être faits. En bref, le centre d'Ovronnaz constitue vraiment un instrument de travail exceptionnel.

Piste finlandaise «à la valaisanne»

La construction de la piste finlandaise est de conception inédite. De finlandaise, elle n'a que le nom. En réalité, elle est bien «valaisanne». Les maîtres d'œuvre ont réalisé une «première», car elle est construite, dans sa partie supérieure, à l'aide de ceps de vignes disposés par couches et recouverts de sable. L'élasticité est remarquable. En plus des installations mentionnées, il faut encore préciser que le bâtiment principal abrite 19 chambres à trois lits, et dix à un lit, deux salles de théorie, une cafétéria et une grande salle à manger pouvant accueillir 200 personnes.



Toutes les disciplines sportives ou presque peuvent être pratiquées à Ovronnaz, si ce n'est l'alpinisme, la natation, le ski de fond et le hockey sur glace. La fréquentation se compose, jusqu'à ce jour, pour le 60 pour cent de Valaisans et pour le 40 pour cent de sportifs en provenance d'autres cantons.

Objectif 10000!

En 18 ans d'exploitation, le centre, en devenant, a enregistré une moyenne de fréquentation annuelle de 9000. Selon une statistique, plus de 22 000 juniors y ont suivi des cours. L'objectif des responsables est d'atteindre un chiffre annuel de 10 000! Ovronnaz, station accueillante, au pied des Muverans, peut être fière de son centre sportif cantonal, et la décision prise par les Autorités de la commune de Leytron, il y a 23 ans, ne sera pas regrettée. Par son rayonnement sportif et touristique, l'endroit bénéficiera pleinement du slogan: *Ovronnaz, havre de paix de la formation sportive et de la réflexion!* ■

Objets	Dimensions	Coût en fr.	Mise en exploitation	Remarques
Baraques de logement		470 000.—	1962-1978	Montant payé par le fonds du Sport-Toto
Salle de gymnastique	37 × 19 m	1 340 000.—	1969	Montant payé par le fonds du Sport-Toto
Bâtiment des logements	9900 m ³	4 643 145.50	1978	361 fr./m ³ ; logement pour 70 personnes
Terrain de jeu	96 × 50 m	569 515.55	1979	Terrain de jeu et d'entraînement
Place de parc	1600 m ²	82 697.20	1980	45 véhicules
Salle d'athlétisme	44 × 22 m	3 763 602.20	1982	
Piste finlandaise	700 × 1,25 m	86 800.—	1982	
Terrain de sport	105 × 64 m	940 856.35	1981	
Piste de 400 m	400 m	588 807.45	1983	4 pistes de 1,25 m avec revêtement synthétique
Place polyvalente	42 × 26 m	199 230.55	1983	4 places de jeu: basketball 14 × 26 m handball 20 × 40 m volleyball 9 × 18 m tennis 11 × 24 m
Coût total (sans les premières constructions)		10 874 653.—		
Coût total (avec les premières constructions)		12 684 653.—		

Alpinisme – excursions à skis

Charly Wenger passe le témoin

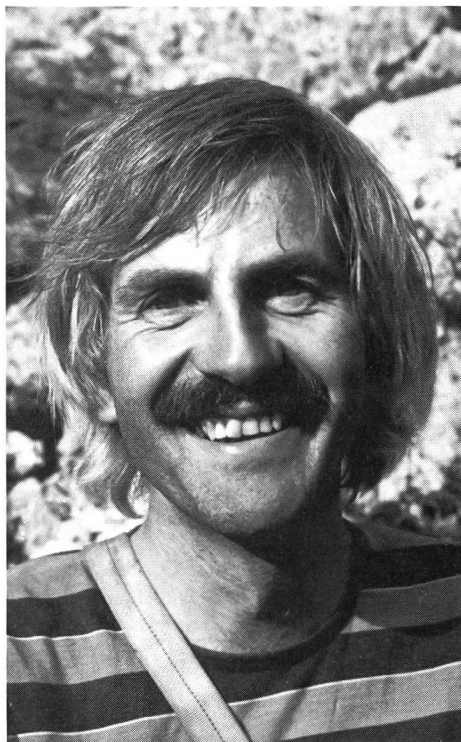
Dès le 1er janvier 1983, Charly Wenger aura passé le témoin à Walter Josi à la direction de la branche sportive J+S «alpinisme et excursions à skis». Au seuil de l'année 1983, une page importante se tourne, ainsi, pour ces disciplines de haute montagne. Le mouvement a été amorcé par la nomination de Charly Wenger à la tête de la section J+S.

Collaborateur de l'EFGS dès 1962, Charly Wenger s'est occupé de l'alpinisme et des excursions à skis dès 1963. Guide de montagne et instructeur de ski, il était normal qu'il en assume la responsabilité durant la phase de transition entre l'EFGS et J+S, où il a organisé tous les cours jusqu'à la fin de 1982. Sportif averti, Charly a saisi le sens de la fascination que crée la haute montagne et il sait mesurer tous les dangers qu'elle cache. En collaboration avec les fédérations concernées, il a mis en place une structure servant à la formation des moniteurs, structure admise, soutenue et appréciée par tous. Charly Wenger a trouvé le dialogue avec ses amis les guides. Avec leur appui, il a conçu un manuel du moniteur qui fait foi dans le monde de l'alpinisme.

L'homme de terrain ne quitte pas sa fonction de chef de branche sportive sans un certain pincement au cœur. Il apprécie pourtant de pouvoir transmettre cette responsabilité à Walter Josi, tout en continuant de collaborer activement.

Tous ceux qui ont travaillé avec Charly Wenger ont découvert, à son contact, quantité de qualités dont il est lui-même porteur et qui sont essentielles aussi bien dans l'acte sportif que dans la vie. Celle de réaliser, par exemple, qu'il ne suffit pas d'être capable d'atteindre un sommet, mais qu'il faut aussi savoir en redescendre».

Walter Josi: un guide-enseignant



L'EFGS a désigné Walter Josi pour succéder à Charly Wenger à la tête de la branche sportive «alpinisme et excursions à skis». Né le 1er mars 1942 à Adelboden, il a fait ses études à Berne où il obtint le brevet de maître secondaire. Maître primaire de 1962 à 1964 à Walterswil, puis maître secondaire à Wabern et à Kehrsatz où il enseigne depuis 1973, il continue de s'adonner à la pratique du ski (maître de ski patenté) et, surtout, à l'alpinisme, qui l'attire tout particulièrement.

Guide de montagne breveté et actif depuis 1967, Walter Josi est un alpiniste expérimenté dans les courses classiques et les expéditions comme en varappe sportive. Engagé à mi-temps par l'EFGS, il conservera une partie de son activité pédagogique,

ce qui sera sans doute profitable au mouvement J+S en général et à l'alpinisme en particulier.

Je tiens à remercier Charly Wenger pour l'immense travail qu'il a accompli comme chef de branche. Je lui souhaite beaucoup de succès dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches... couronnés encore, je l'espère, de belles expériences dans la montagne. J'adresse mes vœux de bienvenue à Walter Josi dans l'équipe des chefs de branche de l'EFGS. ■

Le chef de la formation J+S:

Jean-Claude Leuba

Ski

Formation des moniteurs 2A

Examen technique

Explication complémentaire:

4 virages sur le ski intérieur (exercice d'équilibre): le ski intérieur *légèrement* levé de côté n'est pas un virage Reuel.



Cours d'experts

Il n'est pas possible de s'inscrire à un cours de moniteurs 3 et à un cours d'experts la même année. ■

Le chef de la branche: Jean-Pierre Sudan

Modifications du tableau des cours 1983

Branche sportive	Genre de cours/ cat. de mon.	Organisé par/ cours no	Date	Langue	Lieu du cours	Participants	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Changements (en italique)									
Handball	CCP	VD 55	6.5.- 7.5.83						6.3.83
Hockey sur terre	CCM 1	TI 983	25.6.-30.6.83	i/f					
Natation	CCP	FR 107	17.6.-18.6.83						17.4.83
Ski	CS	EFGS	23.3.-25.3.84						23.1.84
Nouveaux cours									
Handball	1	VD 18	11.6.+ 11.7.-16.7.83	f	Yverdon			J+S VD	11.4.83
Natation A	1+2	IAN 103a-c/104	15.4.-17.4.+ 13.5.-16.5.+ 1.7.- 3.7.+ 16.7.83	d/f	Macolin	20	Ceux qui réussissent l'examen d'adm. et qui possèdent le brevet F de la SSS	IAN	15.2.83
A	1-3	IAN	23.4.-24.4.83	f	Vevey	20	Tous les IN	IAN	23.2.83
A	1-3	IAN	6.5.- 7.5.83	f	Neuchâtel	20	IN, mon. J+S, enseig. et autres pers. intéressées	IAN	6.3.83